

LES « VIOLENCES URBAINES » DE NOVEMBRE 2005 EN RÉGION PARISIENNE : FANTASMES ET RÉALITÉS

Françoise Frégnac-Clave

« Is Paris burning ? » Le bandeau qui souligne les images d'incendie en direct de Clichy-sous-Bois, ce 6 novembre 2005, sur CNN, est autrement alarmant que les mentions de « mouvements de rue » dans la presse française. Les premières images diffusées témoignent de la volonté d'exagérer la portée de l'événement dans certains pays étrangers, alors que la presse et les autorités françaises oscillent entre la dramatisation (à usage interne) et la minimisation (vis-à-vis de l'étranger). La « mise en scène » mondiale des émeutes et leur interprétation ont cristallisé les angoisses nationales et privilégié des grilles de lecture réductrices qui gommait la singularité de l'événement et sa dynamique. La confrontation des faits et des études de terrain réalisées dans les banlieues françaises avec les éditoriaux et les discours politiques suggère que la compréhension du phénomène a partout été entravée par les préjugés politiques et sociaux. Facilement explicable par la contention politique et des considérations commerciales dans le cas des médias étrangers, la dramatisation fallacieuse est plus étonnante dans le contexte français. Sauf à considérer, comme le faisait déjà Dominique Schnapper dans *La France de l'intégration* (1991), que la France est un pays qui ne se voit pas changer. L'idéologie nationale unitaire qui la distingue de ses voisins européens empêche les politiques et les acteurs institutionnels de reconnaître les courants centrifuges qui la parcourent.

Rappelons brièvement les faits : des incendies de voitures et des affrontements de jeunes avec la police et les pompiers se sont déclenchés spontanément à Clichy-sous-Bois, en région parisienne, dans la soirée du

27 octobre 2005, après la mort de deux adolescents, électrocutés dans le transformateur EDF où ils s'étaient réfugiés pour échapper à des policiers qui les poursuivaient. D'abord localisées, les émeutes se sont étendues à d'autres banlieues de l'île de France, avant de se propager dans des cités de province, et de faire des émules à l'étranger. En trois semaines, dans toute la France, selon le bilan communiqué par la Direction générale de la police nationale, 233 entreprises et bâtiments publics ont été vandalisés, dont beaucoup d'écoles, ainsi que 74 bâtiments privés ; 10 346 véhicules, partiellement ou entièrement détruits. 224 policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers (sur une dizaine de milliers mobilisés) ont été blessés. La répression a été sévère. 6 056 personnes ont été interpellées, dont un grand nombre de mineurs ; 328 ont été écrouées (AFP). Le nombre de morts directement imputables aux affrontements varie selon les sources entre 3 et 4 (y compris les jeunes électrocutés). On s'accorde pour reconnaître que ces violences ne comptent pas parmi les plus destructrices des trente dernières années. Pourtant, l'agitation a rapidement acquis un retentissement mondial, et le gouvernement de M. de Villepin n'a guère hésité à déclarer l'état d'urgence. Deux ans plus tard d'ailleurs, le ministère de l'intérieur fait de la répression des violences urbaines une priorité absolue. Comment expliquer la disproportion entre les événements, leur perception par le public et la réaction des pouvoirs publics ?

La caractérisation des événements a donné lieu à un intéressant débat linguistique. Le journaliste Alexandre Piquard attribue à l'influence de l'AFP la propagation du mot « émeutes », une exagération de l'avis de nombreux édiles, pour décrire les affrontements. Les renseignements généraux parlent « d'une forme d'insurrection non organisée » (Piquard). Le gouvernement préfère le terme intentionnellement vague de « violences urbaines », qui les inscrit dans la ligne de celles de Watts aux Etats-Unis en 1965 et en 1992, de Brixton en Angleterre en 1981, et, en France, de celles de Vaulx-en-Velin en 1979 et en 1990, ou des Minguettes en 1981 et 1983. Cet amalgame permet un double discours, catastrophique à l'intérieur des frontières où l'on souligne le caractère contagieux de la rébellion et la nécessité d'une réponse musclée, lénifiant en direction de l'étranger puisque ce genre de révolte est répertorié, sporadique, et que le bilan, cette fois-ci, est somme toute assez léger.

Le choix est indicatif du sensationnel gonflement médiatique. L'anthropologue Alain Morice note que

l'impression que ces émeutes étaient inédites, ressentie surtout par les observateurs éloignés, provient de la combinaison de deux réalités : d'une part *elles ont fait l'objet d'une couverture médiatique sans précédent* ; d'autre part, *elles ont duré plus longtemps et concerné en même temps plus de villes*, même petites, que les émeutes « habituelles » des années précédentes. D'une certaine façon, elles n'ont eu d'existence que par la publicité des médias. (2)

Les images systématiquement diffusées aux Etats-Unis par CNN, début novembre 2005, avaient deux caractéristiques communes : le premier plan sombre des uniformes des pompiers, ou de la silhouette calcinée d'une voiture, sur fond d'incendie, et une focale extrêmement courte qui minimise la distance au feu, brouille les lointains et efface les marges. Les flammes envahissent l'écran, justifiant le bandeau et les allusions à Gaza, Beyrouth, Baghdâd. La presse française affichait, à la même époque, des photos qui relativisaient l'étendue de l'insurrection. La focale est plus normale, les immeubles en arrière-plan ne sont pas endommagés, les groupes en présence, forces de l'ordre et manifestants, sont peu nombreux et à distance prudente. Et si l'orange continue parfois à dominer, c'est celui du néon plutôt que de l'incendie. Dans un article sur le traitement médiatique des émeutes de Vaulx-en-Velin en 1990, Patrick Champagne stigmatisait déjà la tendance à l'hypertrophie et à l'autovalidation d'un discours médiatique avant tout préoccupé de rentabilité commerciale. Les émeutes de 2005, spectaculaires en soi, invitaient en outre à la déclinaison de thèmes porteurs qui leur assureraient la « une ».

La déclaration de l'état d'urgence, le 8 novembre 2005, semble donner raison au catastrophisme des médias. L'extension du mouvement à travers la France puis ailleurs en Europe, grâce à la diffusion d'appels à l'émeute sur les réseaux de téléphones mobiles et les blogs, était en soi inquiétante. Certains commentateurs appliquent d'ailleurs à la situation le qualificatif de « Netwar », la guerre par le Net, dont John Arquilla et David Ronfledt prophétisent qu'elle sera le mode dominant de conflit social au XXI^e siècle. Mais cette extension n'était pas le symptôme d'une insurrection organisée, plutôt celui d'une dérive « ludique », à l'instar du jeu vidéo « Paris Riots », « le jeu officiel des émeutes de Paris », disponible en ligne dans les semaines qui ont suivi les premiers affrontements (Allard 201). Dans de nombreux quartiers jusque-là pacifiques, les médiateurs sociaux ont dû intervenir pour calmer les jeunes résidents, prêts à tout casser pour témoigner leur solidarité avec les émeutiers parisiens, leur propre ras-le-bol, mais surtout pour « en être », « passer à la télé ». « La médiatisation à outrance a souvent fonctionné comme un piège pour les émeutiers, tenus ainsi de se montrer à la hauteur des sollicitations du voyeurisme ambiant et de continuer à allumer les feux » (Morice 2-3).

Certains maires et préfets, inquiets de la contagion, ont pu demander des moyens d'action exceptionnels pour assurer l'ordre. Mais le recours à la loi controversée de l'état d'urgence s'explique surtout par la surenchère sécuritaire entre le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, et le premier ministre, Dominique de Villepin, briguant tous deux l'investiture de la droite à la veille des élections présidentielles. Peu de Français semblent avoir eu l'impression que la patrie était véritablement en danger. Le discours gouvernemental est d'ailleurs resté ambigu, martelant le thème de l'insécurité et tenant le langage de la fermeté – voire de la provocation –, dans le cas de M. Sarkozy, mais suggérant une certaine compréhension, et l'embarras des autorités découvrant

soudain des zones urbaines laissées à l'abandon, dans les interventions de M. de Villepin. Deux discours donc, à l'usage hexagonal, et un troisième pour la presse étrangère, convoquée à Matignon le 14 novembre pour s'entendre dire que, contrairement à l'image diffusée, la France n'était pas en train de brûler.

Le feu photogénique faisant néanmoins toutes les unes, l'affrontement est caractérisé comme une guerre. Nombreux sont ceux qui reprennent l'allusion de CNN au film de René Clément. La surenchère aidant, c'est l'apocalypse qui s'installe dans les magazines américains : « Streets of Fire » (*Time*) ; le feu de la prophétie biblique en Israël : « The Fire Now » (*Hamodia*). Champagne déplorait déjà, en 1990, le plaquage de stéréotypes désuets sur les grands ensembles de Vaulx. En 2005, la rapide mondialisation de la couverture médiatique produit de pires distorsions. Les affrontements ponctuels entre quelques dizaines de policiers et autant de jeunes sont transformés en un affrontement entre civilisation et barbarie : « La fin de votre France ! » (*Vlast*), « Les Barbares aux portes de Paris » (*Hamodia*), « une Guerre des mondes » (*New York Daily News*). L'hypertrophie des titres justifie toutes les dérives. Bien que seulement sept étrangers en situation irrégulière aient été arrêtés, certains voient dans les banlieues les tanières de l'immigration sauvage. Mme Carrère-D'Encausse fait école en incriminant la polygamie des immigrés africains. Depuis l'« affaire du foulard », la France est considérée comme l'espace européen où se jouent les prodromes des affrontements entre immigrés musulmans et un précipité surprenant de vieille Europe chrétienne et de modernes partisans de la laïcité. « Les Maures à l'œuvre » titre *Vlast* à Moscou. Aux Etats-Unis, la chaîne de télévision Fox ouvre le bulletin des émeutes sur « Muslim Riots » en lettres rouges superposées au drapeau français. Le *Spectator* parle d'« Eurabian nightmare », le *Weekly Standard* et bien d'autres d'« Intifada ». Ces visions fantasmatiques finissent par passer pour la réalité. Pour Champagne, « les médias agissent sur le moment et fabriquent collectivement une représentation sociale qui, même lorsqu'elle est assez éloignée de la réalité, perdure malgré les démentis ou les rectifications postérieures parce que cette interprétation première ne fait, bien souvent, que renforcer les interprétations spontanées et mobilise donc d'abord les préjugés et tend, par là, à les redoubler » (65). En novembre 2005, la cristallisation des préjugés raciaux, sociaux et politiques gomme aussi bien la réalité socio-économique française que ce qui a fait la spécificité de ces émeutes dans le contexte français : la mobilisation spontanée, sans encadrement ni mots d'ordre, de très jeunes gens, scolarisés, sans antécédents judiciaires.

L'amalgame avec les émeutes raciales de Watts est fallacieux. Les manifestants sont des jeunes de toutes origines, blacks-blancs-beurs. Les cités françaises ne répondent pas à la définition de ghettos, au sens de regroupements ethniques homogènes. « Ce sont tout au plus des regroupements spontanés de populations précarisées, d'origines ethniques hétérogènes, et dans des lieux que ne délaisse jamais le pouvoir central. La différence est de taille » (Bachman 354).

La politique d'assistanat social des années 60 a transformé ces grands ensembles en îlots de pauvreté, et celle de regroupement familial des immigrés dans les années 70, malgré les consignes officielles de dispersion, y a rassemblé les nouveaux arrivants, Antillais, Maghrébins et Africains surtout. Ce qui rapproche ces jeunes est une communauté de situation plutôt qu'une composante ethnique.

Peut-on les définir comme de « jeunes immigrés » ? Deux tiers des interpellés sont descendants d'immigrés, de la deuxième, voire troisième, génération. Dans son article « Les jeunes d'origine immigrée n'existent pas », Gérard Noiriel refuse toute validité à cette catégorie au regard des différents critères qui pourraient la fonder. Du fait de la politique intégrationniste de la France, ces jeunes, nés en France, de parents français ou naturalisés, sont citoyens français ou en passe de l'être. Et les études de terrain montrent qu'à catégorie socio-professionnelle égale, ils ne se distinguent guère de leur classe d'âge en ce qui concerne le parcours scolaire, les valeurs et les aspirations. « Il n'existe qu'un seul critère fondant l'appartenance au groupe », affirme Noiriel, « la stigmatisation » (215). Pour lui d'ailleurs, cette discrimination est autant un effet pervers du « développement du secteur étatique de 'l'aide sociale' » (217-218).

La circonscription du problème aux banlieues conforte l'association fréquemment établie dans l'opinion publique entre violence et banlieue, mais ne reflète pas la réalité géographique. « Il y a vingt ans, les quartiers de logements sociaux étaient périphériques », note Christophe Guilluy. « Depuis, les centres urbains se sont étendus et ces quartiers sensibles se trouvent désormais en position plus centrale. Pour la première fois de manière aussi spectaculaire, des violences ont pour cadre le centre des villes » (Calbérac). Il vaudrait mieux parler de grands ensembles, et noter, comme le fait Christophe Noyé, que ceux dans lesquels les émeutes ont été le plus virulentes n'étaient pas les plus défavorisés des « quartiers difficiles » répertoriés en Ile-de-France (Calbérac). Sophie Body-Gendrot soutient d'ailleurs que la « culture de l'émeute » n'est pas propre à ces quartiers, mais qu'elle est typiquement française : « En France, les processus de négociation s'engagent par le truchement des intimidations ». Pour elle, la « très forte conflictualité sociale » qui caractérise les grands ensembles s'explique par le rassemblement dans ces quartiers de « gens qui se perçoivent tous victimes : des jeunes pleins de frustrations, . . . des adultes désenchantés, . . . [e]t les agents de l'Etat qui estiment être les fantassins de première ligne, les derniers remparts avant le chaos ».

L'exclusion économique et sociale alléguée pour expliquer les émeutes semble moins liée à la géographie urbaine qu'au changement structurel d'une société entrée dans une ère « post-industrielle » telle que la définit Alain Touraine. Dix ans auparavant, Jean-Marie Delarue, alors délégué interministériel à la ville et au développement social urbain, s'interrogeait déjà : « De la même façon qu'on dit qu'une entreprise 'externalise' une fraction de ses coûts en recourant à la sous-traitance, on pourrait se demander si l'entreprise n'a pas

aussi externalisé ses conflits . . . dans la ville » (Bernard). L'introduction du CPE (contrat première embauche) par le gouvernement Villepin avec l'insuccès que l'on sait au printemps 2006, en réponse aux émeutes, était une reconnaissance de fait de la situation particulière de la jeunesse française, démoralisée parce qu'écartée de l'emploi, dans son ensemble, par les effets conjugués de la restructuration de l'économie mondiale et de la rigidité de la protection sociale en France. Mais cette mesure restait en porte-à-faux. Comme le rappelle Noyé, « [i]l est illusoire de vouloir trouver à un phénomène aussi complexe une cause unique . . . La moyenne d'âge des émeutiers – 13 ans – laisse penser que la cause des violences n'est pas à chercher du côté du marché de l'emploi » (Calbérac). Trop jeunes pour se mobiliser sur la question de l'emploi, les émeutiers sont néanmoins conscients des horizons bouchés, et voient fondre leurs espoirs d'intégrer la société dite normale. Il n'est plus étonnant alors de constater qu'ils s'en prennent aux institutions symboles de ces promesses non tenues : l'école, les transports publics et les bureaux de l'ANPE. Pour Stéphane Beaud et Michel Pialoux, « tout semble s'être passé comme si les comportements d'autodestruction, jusque-là réservés à la fraction la plus humiliée du groupe des jeunes de la cité, s'étaient progressivement diffusés vers les autres fractions qui jusqu'à récemment, avaient espéré 's'en sortir' par l'école ou, sinon, par leur ardeur au travail » (5).

En d'autres termes, les émeutes sont le symptôme d'un dysfonctionnement beaucoup plus général de la société française. L'effondrement du salariat et des mécanismes sociaux intégrateurs affecte principalement deux classes qui se recoupent en ce qui concerne la population qui nous intéresse : un groupe social hétérogène et mouvant, les chômeurs et les pauvres, expulsés en banlieue par le coût des logements et la politique d'aide sociale, et une classe d'âge, les jeunes, confinés dans des emplois précaires et sous-rémunérés.

Des politiciens ont établi une distinction entre « les vrais jeunes » et ceux descendus dans la rue, traités de « caillera ». La réalité des cités n'est pourtant pas celle que proposent les clichés sur la désagrégation du lien social. Les jeunes des grands ensembles ne sont pas plus coupés de leurs familles que les autres jeunes Français. La plupart des interviews révèlent au contraire un attachement fort, et une plus grande solidarité des générations impliquées dans la même galère. On l'a vu avec « l'appel des mères » (Benguigui). Le lien communautaire existe dans ces quartiers où tout le monde se connaît. Mais les jeunes s'y considèrent les victimes de la société, et en particulier de sa phalange visible, la police, qui les contrôle sans autre provocation que le « délit de faciès ». La haine des « keufs » se défoule à la première occasion. L'effet de contagion est d'autant plus vif à l'intérieur des zones délimitées que sont les cités que les expressions de solidarité y prennent un caractère « obligatoire » (Kokoreff 7).

L'incivilité, telle qu'elle se reflète dans les textes des rappers, est le mode dominant de socialisation des jeunes qui, au bas des immeubles, évoluent sous le regard constant des autres. A l'intérieur du groupe, et entre bandes, règnent le

défi constant, l'insulte développés pour se valoriser. Pour Dominique Baillet et d'autres, ces « incivilités » se sont étendues à l'espace public sans s'adapter à la différence de norme. La pratique y perd son caractère rituel, et « ce qu'ils [les jeunes] considèrent comme un jeu est en fait perçu par les autres acteurs sociaux comme une agression verbale » (Baillet 20). Quand ils s'aventurent au-dehors, les jeunes des cités ont tendance à se déplacer en groupe. Stratégie défensive à l'origine, ce déplacement en bandes chahuteuses finit par favoriser les excès, les passages à l'acte, et suscite en retour la peur, la crispation, le renforcement des stéréotypes négatifs, déclenchant une politique sécuritaire répressive.

Les jeunes émeutiers, au casier judiciaire vierge, ont été présentés comme une aberration. C'est oublier que, si la délinquance reste stable dans son ensemble dans les statistiques, celle des mineurs augmente et change de forme. D'individuelle et acquisitive, elle devient collective, plus précoce, désignée par les experts comme une délinquance d'expression, de frustration, qui déborde du quartier dans la ville, sous forme de dégradations et de pillage. « Dans un monde inégalitaire », résume Adil Jazouli dans *Une saison en banlieue*, « ces moments d'émeutes urbaines sont vécus comme une revanche et les vols commis comme une sorte de redistribution primaire » (281).

En quelques semaines, les émeutes de 2005 ont focalisé l'attention mondiale sur les banlieues, données en vitrines de l'échec du « modèle français d'intégration » et en ferments de guerre civile. Il me paraît important d'éviter l'amalgame et la surenchère, et de refuser de juger les émeutes à l'aune de nos peurs. Important de les analyser, non comme le déchaînement de jeunes immigrés musulmans, ce qu'elles n'étaient pas, mais comme la conjonction de problèmes économiques, sociaux, éducatifs, psychologiques discrets, à décomposer, en les traitant à l'échelon local où populations et institutions ont une meilleure compréhension des dynamiques en jeu. Ces violences nous invitent à une réflexion plus pointue sur les mutations économiques et sociales dues à la mondialisation, sur l'exclusion et le durcissement des inégalités, et sur la situation particulière de la jeunesse française à qui l'accès à la vie professionnelle est globalement dénié autrement que par des stages souvent non rémunérés et des emplois précaires.

Works Cited

- Agence France-Presse (AFP). « Les émeutes urbaines de l'automne 2005 : le bilan en chiffres ». *AFP* 24 oct. 2006. 3 mars 2007. <<http://www.avmaroc.com/dossiers/emeutes-urbaines-a2557.html>>
- Allard, Laurence et Olivier Blondeau. « Racaille Digit@le : Les émeutes de banlieues n'ont pas eu lieu ». *Contemporary French Civilization* 31.1 (2007) : 197–217.
- Arquilla, John et David Ronfledt. *Networks and Netwars : The Future of Terror, Crime and Militancy*. Santa Monica: RAND, 2001.

- Bachman, Christian et Nicole Le Guennec. *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers 50 ans de politique de la ville*. Paris : Hachette, 2002.
- Baillet, Dominique. « Les incivilités en paroles et en actes ». *Violences, Mythes et réalités. Hommes & Migrations* 1227 (Sept.-oct. 2000) : 16–25.
- Beaud, Stéphane et Michel Pialoux. « La ‘racaille’ et les ‘vrais jeunes’. Critique d’une vision binaire du monde des cités ». *Liens socio* 2 Nov. 2005. Janv. 2006 <http://www.liens-socio.org/article.php3?id_article=977>
- Benguigui, Yamina, et al. « Appel des mères à la responsabilité ». *Le Monde* 11 nov. 2005. 11 nov. 2005 <<http://www.lemonde.fr/web>>
- Bernard, P. et A. Lebaube. « Entretien avec Jean-Marie Delarue », *Le Monde* 3 mai 1994. 21 Janv. 2006 <<http://www.lemonde.fr/web>>
- Body-Gendrot, Sophie. Interview. « Culture de l’émeute ». Propos recueillis par Véronique Berkani. *Buddhaline* mai 2000. Adels. Janv. 2007 <<http://www.buddhaline.net/spip.php?article41>>
- Calbérac, Yann. Réd. « Banlieues et violences urbaines : la nouvelle exception française ? » Débat avec Christophe Guilluy et Christophe Noyé. *Le café de la Cloche*. 7 déc. 2005. Document 755. Assoc. des cafés géographiques. Janv. 2006 <<http://www.café-geo.net>>
- Champagne, Patrick. « La construction médiatique des malaises sociaux ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 90 (1991) : 64–75.
- Jazouli, Adil. *Une saison en banlieue : courants et perspectives dans les quartiers populaires*. Paris: Plon, 1995.
- Kokoreff, Michel, Odile Steinauer et Pierre Barron. « Les émeutes urbaines à l’épreuve des situations locales ». *Sociologies* 18 juil. 2007. 26 fév. 2008. <<http://sociologies.revues.org/documentt254.html>>
- Morice, Alain. « Les émeutes urbaines d’octobre-novembre 2005 en France : comprendre avant de juger ». 31 décembre 2005. *Pajol*. January 2006 <<http://pajol.eu.org/article905.html>>
- Noiriel, Gérard. « Les jeunes d’origine immigrée n’existent pas ». *Les politiques d’intégration des jeunes issus de l’immigration ; Situation française et comparaison européenne; Actes du colloque de Vaucresson des 25-26 mai 1988*. Ed. Bernard Lorreyte. Vol.2. Paris : CIEMI/Paris : L’Harmattan, 1989. 211–221.
- Piquard, Alexandre. « Pourquoi les journalistes utilisent le mot ‘émeutes’ ». *Le Monde* 27 octobre 2006.

Françoise Frégnac-Clave is an Associate Professor of Romance Languages at Washington and Lee University. She specializes in twentieth-century French literature and current social issues. She has published articles in *Dalhousie French Studies* and *The French Review*. Her latest article, on the “Headscarf Affair” (1989–2004) appeared in *The Veil in all its States*, edited by Fazia Aitel and Michel Valentin (U of Montana P, 2008).

Copyright of Contemporary French & Francophone Studies is the property of Routledge and its content may not be copied or emailed to multiple sites or posted to a listserv without the copyright holder's express written permission. However, users may print, download, or email articles for individual use.